



Séances du Conseil communal

Séance du 28 JANVIER 2010



Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 et L1122-15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le **28 janvier 2010** à vingt heures à la Maison communale d'Assesse.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après

Séance publique :

1. Schéma de structure communal – Approbation du projet définitif et de sa déclaration environnementale.
2. Parcelle communale destinée à accueillir la nouvelle Maison communale – Approbation de la distinction des domaines public et privé.
3. Réforme des services d'incendie – Motion demandant au Gouvernement fédéral de financer sans délai le début de la réforme.
4. Zone de Police "Les Arches" - Approbation de la dotation communale pour l'exercice 2009.
5. Elaboration d'un plan d'urgence et d'intervention – Ratification de l'adhésion au projet provincial d'aide aux communes.
6. Fabriques d'églises :

- Assesse – Budget 2010 ;
- Crupet – Budget 2010 ;
- Sorinne-La-Longue – Budget 2010 ;
- Trieu-Courrière – Budget 2010 ;
- Sart-Bernard – Budget 2010;
- Florée – Budget 2010 ;
- Maillen – Budget 2010.

7. Budget communal 2010 & Rapport administratif 2009.

8. Location de l'ancien presbytère de Crupet – Révision du bail emphytéotique.

9. Relance du "Contrat de Village" de Crupet – Désignation d'une représentation communale.

10. Groupe d'Action Locale "Pays de tiges et chavées" – Modification de la représentation communale.

11. Programme triennal 2001-2003 "Réfection de diverses voiries de Maillen" – Approbation du décompte final.

12. Contrat d'agglomération "Meuse aval" – Approbation de l'avenant n°1.

13. Bibliothèque communale – Approbation de la convention relative à la mise en œuvre d'un projet pluriannuel de développement de la lecture.

Huis clos

1. Personnel enseignant :

- Ratifications de désignations temporaires ;
- Octroi d'un congé de circonstances ;
- Démission d'une institutrice maternelle ;
- Engagements d'enseignants sur fonds propres.

Par ordonnance :
Pour le Collège,

Le Secrétaire, J.P.FRANQUINET

Le Bourgmestre, L.BOUVEROUX

